

Gens du voyage : les agriculteurs excédés

Le problème est récurrent pendant la période estivale à Cuges-les-Pins. Et les riverains sont excédés. Plusieurs campements sauvages se sont une nouvelle fois succédé dans la plaine, depuis le mois de juin, et l'association des agriculteurs de Cuges a décidé de saisir le préfet.

"La troisième vague, millésime 2019, a déménagé ce lundi au quartier de Vignole, et nous avons décidé d'écrire au préfet avec copies auprès de la présidente de la Métropole, le maire de Cuges-les-Pins et des services en charge de l'agriculture, expliquent les représentants de l'association. Chaque année, depuis quelques années maintenant, les nuisances s'accroissent et augmentent. Les diverses mesures palliatives préconisées par la force publique sont inopérantes et souvent détériorées avec la mansuétude de ceux qui nous les ont demandées... Nous avons épuisé toutes les ressources légales à notre disposition pour alerter les autorités y compris les plaintes à la gendarmerie. Le silence de nos interlocuteurs nous laisse à penser que nous sommes des citoyens de seconde, voir de troisième catégorie..."

Et les agriculteurs de conclure : "Nous refusons de saborder nos terres agricoles 'protégées' et les cultures en place

comme l'ont été les terrains sportifs de l'Huveaune. Nous attendons une réponse."

Dans son courrier au préfet, l'association rappelle que la plaine de Cuges-les-Pins a fait l'objet d'une déclaration en Zone agricole protégée (Zap), et que les gens du voyage ont coutume de s'installer sur des parcelles agricoles de cette Zap, non sans conséquences sur les activités agricoles.

"Les préjudices subis par les agriculteurs dont les parcelles sont occupées sont nombreux, expliquent-ils. Dégradation de clôture et accès, dégradation des cultures en place, impossibilité d'accéder pour faire pâturer et effectuer les traitements phytosanitaires sur les parcelles, présence de déchets et souillures après le départ des gens du voyage, pollution des sols, notamment par les produits détergents, dégradation de la flore, sur plus de 4 ha indispensables pour les abeilles, avec de nombreuses ruches installées sur le site."

Ils mentionnent également que tout dialogue est impossible avec les occupants, notamment sur le tri des déchets, la mise en place de WC, et le risque important d'incendie, situation confortant "le sentiment d'injustice et d'exaspération des agriculteurs".